



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 4 JUIN 2024

En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 10

Le 4 juin 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, LE BRETON, DIL, MENDES, VIVIER, DESCAMPS, VALLEE et Messieurs BOUBLI, LEK, TOUIN, LIGNEUX

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame LE MANACH

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 15	SECOURS D'URGENCE
-------	-------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation et l'étude de 20 dossiers de demandes d'aides financières,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de **u** aides financières pour un montant global de 2887,88 € dont :

- 1255 € en Tickets Service
- 1603,38 € en Mandat
- 29,50 € en carte bancaire

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget 2024 du CCAS



POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE